

est regardé comme le Tyrtée de la nation³⁶, et les bas courtisans prônent avec la plus grande emphase une pièce qu'ils sifflent *in petto*.

18 février 1765. M. Durosoi, l'auteur du *Siège de Calais* imprimé, vient de se ressentir de la hardiesse d'avoir osé attaquer M. de Belloy dans sa préface : il est mis au For-l'Évêque pour les anecdotes qu'il y a débitées, et malgré le pair de France (le duc de Gramont) auquel elle est dédiée.

19 février 1765. Nous apprenons que l'auteur de *L'Espion chinois* est M. [Goudar³⁷]. On a de lui *Les Intérêts de la France mal entendus*, livre bien supérieur à celui-là, où il ne fait que ressasser en détail les grands principes établis dans ce dernier. Son style est inégal, quelquefois énergique.

20 février 1765. M. de Voltaire s'étant excusé dans une *Épître à M. le chevalier de Boufflers* sur sa vieillesse et sur le danger d'écrire encore dans un pareil âge, finit ainsi :

C'est à vous, ô jeune Boufflers,
À vous, dont notre Suisse admire
Le crayon, la prose et les vers,
Et les petits contes pour rire :
C'est à vous de chanter Thémire
Et de briller dans un festin,
Animé du triple délire
Des Vers, de l'Amour et du Vin.

Réponse de M. le chevalier de Boufflers :

Je fus dans mon printemps guidé par la folie,
Dupe de mes désirs et bourreau de mes sens ;
Mais s'il en était encore temps
Je voudrais bien changer de vie.
Soyez mon directeur, donnez-moi vos avis,
Convertissez-moi, je vous prie :
Vous en avez tant pervertis.
Sur mes fautes je suis sincère,
Et j'aime presque autant les dire que les faire.

³⁶ Tyrtée, poète grec du 6^e siècle av. J.-C., dont l'origine géographique et la vie sont très incertaines ; il est réputé avoir galvanisé les spartiates ses concitoyens (?) par ses vers et avoir ainsi permis la victoire contre les messeniens.

³⁷ Erreur des MS qui donnent « Gaulard » : il s'agit d'Ange Goudar.

Je demande grâce aux Amours :
 Vingt beautés à la fois trahies
 Et toutes assez bien servies,
 En beaux moments, hélas ! ont changé mes beaux jours.
 J'aimais alors toutes les femmes :
 Toujours brûlé de feux nouveaux
 Je prétendais d'Hercule égaler les travaux,
 Et sans cesse auprès de ces dames
 Être l'heureux rival de cent heureux rivaux.
 Je regrette aujourd'hui mes petits madrigaux,
 Je regrette les airs que j'ai faits pour les belles,
 Je regrette vingt bons chevaux
 Que, courant par monts et par vaux
 J'ai, comme moi, crevé pour elles ;
 Et je regrette encor bien plus
 Ces utiles moments qu'en courant j'ai perdus.
 Les neuf Muses ne suivent guère
 Ceux qui suivent l'Amour. Dans ce métier galant
 Le corps est bientôt vieux, l'esprit longtemps enfant.
 Mon esprit et mon corps, chacun pour son affaire,
 Viennent chez vous sans compliment :
 L'esprit, pour se former, le corps pour se refaire ;
 Je viens dans ce château voir mon oncle et mon père.
 Jadis les chevaliers errants,
 Sur terre après avoir longtemps cherché fortune,
 Allaient retrouver dans la lune
 Un petit flacon de bon sens :
 Moi, je vous en demande une bouteille entière.
 Car Dieu mit en dépôt chez vous
 L'esprit dont il priva tous les sots de la terre,
 Et toute la raison qui manque à tous les fous³⁸.

21 février 1765. Fréron avait si bien fait mouvoir ses amis, que la Reine avait ordonné qu'il eût sa grâce. M^{lle} Clairon ne s'est point trouvée satisfaite ; elle a écrit de nouveau aux gentilshommes de la Chambre une lettre très pathétique, où elle témoignait son regret de voir que ses talents n'étaient plus agréables au Roi ; qu'elle le présuait, puisqu'on la laissait avilir impuné-

³⁸ Cette épître et sa réponse sont citées dans le *JE*, 15 fév., t.II, p. 111-13 ; à comparer avec les *MS*, ce journal cite l'épître entière, mais opère des suppressions et déplacements de vers de la Réponse. Par contre, les *MS* citent à l'identique ce que retient la *GLE*, n° 62, 20 fév. 1765, p. 317-319, de l'épître, ainsi que l'ordre précis des vers de la Réponse ; la *GLE* semble donc, une fois de plus, la source d'information utilisée ici par les *MS*.

où l'on a voulu imiter la naïveté de *Daphnis et Chloé*. Cet ouvrage n'est pas sans mérite ; il est de M. de Sauvigny⁶⁵.

1^{er} avril 1765. On peut se rappeler les vers du chevalier de Boufflers, insérés au 20 février dernier. M. le comte de Choiseul la Beaume ayant réprimandé ce jeune seigneur au nom des dames de Lorraine, voici les vers qu'il a répandus :

Je le connais trop bien ce dangereux Amour,
Dès mes plus jeunes ans il reçut mon hommage ;
Il n'est le plus souvent que l'ouvrage d'un jour,
Mais un jour ne peut pas détruire son ouvrage.
J'ai goûté ses douceurs et j'ai senti ses coups :
Je sais qu'il se nourrit de plaisirs et de larmes.
Vous ne connaissiez que ses charmes,
Ah ! je le connais mieux que vous :
Las des mépris, des inconstances
Dont furent payés tous mes soins,
Je cherchai d'autres jouissances
Moins pures, il est vrai, mais qui me coûtaient moins :
J'eus recours, je l'avoue, à ces beautés faciles
Qui veulent de l'argent et non pas des soupirs ;
Elles ont essuyé en courtisanes habiles,
Les larmes de l'amour par la main des plaisirs.
À l'amant qui leur plaît, ces belles,
Pour ne les violer, ne font pas de serments.
Que de femmes, hélas ! devraient faire comme elles,
Pour ne point tromper leurs amants.
Voilà les vingt beautés que j'ai si fort trahies
Et qui me l'ont si bien rendu :
Voilà les Iris, les Sylvies,
Au nom de qui, Choiseul, vous m'avez répondu.
Soyez leur chevalier : elles doivent vous rendre
Bien des faveurs pour ce bienfait ;
Mais elles trouveront que vous auriez mieux fait
De les bien attaquer, que de les mal défendre.

2 avril 1765a. On ne peut assez s'étonner des détails que l'on voit dans la *Gazette de France* sur l'animal qui désole le Gévaudan ; ils sont si dénués

⁶⁵ Edme-Louis Billardon de Sauvigny (1736-1812), réédité en 1768.

3 janvier 1766. Une nouvelle femme auteur entre en lice : c'est Madame Benoît, auteur d'*Élisabeth*, roman en quatre parties⁴. Il affecte le cœur ; les caractères en sont bien dessinés et bien soutenus ; tout y est naturel et ressent le ton de la bonne compagnie.

4 janvier 1766. On lit dans le *Journal Encyclopédique* du 15 décembre 1765, l'annonce suivante⁵ :

« On a enfin donné à M. d'Alembert le 16 novembre dernier la pension que M. Clairaut a laissée vacante, et à laquelle M. d'Alembert avait tant de droits. Il est vrai qu'il n'avait pas fait la moindre démarche pour l'obtenir. Mais plusieurs volumes in-4° qu'il a donnés au public sur la plus haute géométrie (indépendamment de tous ses autres ouvrages), les représentations réitérées de ses confrères, et les vœux de tous les gens de lettres et du public demandaient pour lui cette pension depuis plus de six mois. Quoiqu'il semblât dans cet intervalle que cette justice souffrait quelques difficultés, il a été vivement sollicité (comme nous l'apprenons par nos correspondants) d'accepter dans les pays étrangers les places les plus avantageuses et les plus brillantes ; ceux qui connaissent M. d'Alembert ne s'étonneront pas qu'il ait fait à sa patrie et à ses amis ce nouveau sacrifice. Il y aurait eu lieu de s'étonner que la France fût le seul pays où l'on ne rendît pas justice à un savant qui donne de tels exemples ».

5 janvier 1766. Les *Lettres sur les miracles* sont à présent au nombre de dix-huit : elles sont toutes écrites dans le même système et tendent au même objet, mais ne sortent pas, à coup sûr, de la même plume.

6 janvier 1766. Extrait d'une lettre du docteur Matti, premier médecin du roi d'Angleterre, en réponse à celle où M. le duc de Nivernais parlait à cet Anglais de la mort de monsieur le Dauphin :

« Permettez-moi, Monsieur, de mêler mes larmes aux vôtres. Vos bontés m'ont presque naturalisé français. Germanicus fut pleuré de sa patrie, de ses voisins et même de ses ennemis. Si M. le Dauphin jette encore un regard sur la terre, il n'y verra que des cœurs français ».

⁴ Françoise-Albine Puzin de La Martinière, M^{me} Benoît, *Élisabeth ou les Amants séduits par leurs vertus*, Lacombe, 1766.

⁵ JE, 15 déc. 1766, p. 140, cité exactement.

AN

7 j
an
tion
d'a
cor
Il p
thé
Me
pro
ma8 j
trag
Bro
deu
bea
le t9 j
Vil

Broc

tête tranchée, à l'âge de 72 ans, sous prétexte d'avoir voulu livrer le pays aux Espagnols.

15 janvier 1766.

Le Cœur, ^{V2}vers de M. le chevalier de Boufflers.

Le Cœur est tout, disent les femmes :
Sans le cœur point d'amour, sans lui point de bonheur :
Le cœur seul est vaincu ; le cœur seul est vainqueur.
Mais qu'est-ce qu'entendent les dames
En nous parlant toujours de cœur ?
En y pensant beaucoup, je me suis mis en tête
Que du sens littéral elles font peu de cas,
Et qu'on est convenu de prendre un nom honnête,
Au lieu d'un mot qui ne l'est pas.
Sur le lien du cœur en vain Platon raisonne :
Platon s'égare seul et n'égare personne.
Raisonner sur l'amour c'est perdre la raison :
Et dans cet art charmant le meilleure leçon
C'est la nature qui la donne.
À bon droit nous la bénissons
Pour nous avoir formé des cœurs de deux façons :
Car, que deviendraient les familles,
Si les cœurs des jeunes garçons
Étaient tournés ainsi que ceux des filles ?
Avec variété nature les moula,
Afin que tout le monde en trouvât à sa guise.
Prince, manant, abbé, reine, nonne, marquise,
Celui qui dit Sanctus, celui qui crie Allah,
Le bonze, le rabin, le carme, la sœur grise,
Tous reçurent un cœur : aucun ne s'en tint là.
C'est peu d'avoir chacun le nôtre.
Nous en cherchons partout un autre.
Nature, en fait de cœurs, se ploie à tous les goûts.
J'en ai vu de toutes les formes,
Grands, petits, minces, gros, médiocres, énormes.
Mesdames et Messieurs, comment en voulez-vous ?
On fait partout d'un cœur tout ce qu'on en veut faire.
On le prend, on le donne, on l'achète, on le vend.
Il s'élève, il s'abaisse, il s'ouvre, il se resserre :
C'est un merveilleux instrument.

^{V2} LY : « pièce ».

31 janvier 1766. Fréron, dans sa quarantième Lettre, se fait écrire de Venise la lettre suivante.

« Le sieur Guadagny, ayant refusé de chanter à la table du doge, ayant même répondu et parlé avec beaucoup de hauteur, a été condamné à une prison de quinze jours, les fers aux pieds, et a été ensuite exilé. Une garde de soldats l'a conduit auparavant jusqu'à la chambre du trône, en le faisant passer par la grande place qui était remplie de masques, et après avoir chanté devant la Seigneurie, il a demandé à genoux et obtenu son pardon. Tout le monde a été attendri et touché de la façon avec laquelle il a chanté à travers les pleurs et les sanglots, comme le cygne qui ne chante, dit-on, jamais mieux que lorsqu'il est près de sa mort. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi qu'en tout pays on devrait punir les chanteurs et histrions insolents ».

On sent contre qui est dirigée cette anecdote prétendue²².

1^{er} février 1766. Vers de M. de Voltaire à M. le chevalier de Boufflers, sur la pièce du *Cœur*.

Certaine femme honnête, et savante, et profonde.
 Ayant lu le traité du *Cœur*,
 Disait en se pâmant : que j'aime cet auteur !
 Il a, je le vois bien, le plus grand cœur du monde ;
 De mon heureux printemps j'ai vu passer la fleur :
 L'amour pourtant me parle encore ;
 Du nom de petit cœur, quand mon amant m'honore.
 Je sens qu'il me fait trop d'honneur.
 Hélas ! faibles humains, quels destins sont les nôtres,
 Qu'on a mal placé les grandeurs !
 Qu'on serait heureux si les cœurs
 Étaient faits les uns pour les autres !
 Illustre chevalier, vous chantez vos combats,
 Votre victoire et votre empire.
 Et dans vos vers heureux, comme vous plein d'appâts,
 C'est votre cœur qui vous inspire.
 Quand Lisette vous dit : Rodrigue as-tu du cœur ?
 Sur l'heure elle l'éprouve, et dit avec franchise :
 Il eut encore plus de valeur
 Quand il était homme d'église.

²² La cible est sans doute M^{lle} Clairon.

magnificence des décorations. On assure qu'ils ont fait 30 000 livres de dépense.

14 avril 1766b. ADD. On est vivement affecté de la perte que l'Opéra peut éprouver d'un de ses sujets les plus importants en la personne de M^{lle} Durancy. Son accident est trop mémorable pour l'omettre. M^{lle} Durancy, d'une figure peu agréable, mais d'un talent rare, était entretenue par un financier nommé Collet, frère du fameux Collet d'Hauteville. Cet homme soupçonneux avait mis un laquais dans ses intérêts ; un jour que sa princesse était couchée avec M. de Louvois, mâle d'une grosseur énorme, qui avait tellement et à tant de reprises besogné sa douce amie, qu'elle en était sur les dents, et que ses règles provoquées coulaient abondamment²³ ; le grison sort et va tout conter à l'entreteneur ; celui-ci furieux écrit une lettre de rupture la plus énergique et la plus financière ; elle arrive à la Demoiselle, encore toute émue de la pénible nuit qu'elle avait passée : elle la lit. Quelle nouvelle et quelle surprise ! La révolution est si grande que tout rentre ; une fièvre diabolique succède, un rhumatisme goutteux universel arrive ; en un mot, cette grande actrice est dans l'état le plus déplorable.

15 avril 1766. ^{v9}L'Opéra a donné aujourd'hui *La Reine de Golconde*, avec l'affluence qu'exigeait une pareille nouveauté. Le drame est tiré en partie d'un joli conte du chevalier de Boufflers, qui parut en 1761. L'auteur ne le dissimule pas ; mais on lui reproche d'avoir pris le surplus ailleurs, et de n'en rien dire. Au reste, l'auteur n'a pas su tirer le parti qu'il aurait dû de ses situations. Rien de si heureux que celle où Saint-Phar se retrouve dans le même bocage, avec la même nymphe, dont il a eu les premières faveurs. On reproche à M. Sedaine d'avoir fait des paroles très peu lyriques, souvent plates et mal sonnantes, des ariettes qui ne disent mot, etc. Quant au musicien, on ne peut encore rien prononcer : cet opéra est d'un genre si nouveau, qu'il doit nécessairement essuyer des contradictions. On ne peut disconvenir que l'auteur n'ait jeté de l'action et de la variété dans les scènes. On y trouve du récitatif obligé, des airs de mouvement, des ariettes, des romances, etc. Ajoutons que dans quelques-uns de nos opéras on s'est plus

²³ Texte tout de même surprenant...

^{v9} BHVP : « L'académie royale de musique a donné aujourd'hui *Aline ou la Reine de Golconde* ».

occup
sacrifi

16 av.
pour
l'orais
Cell
jours-
pour t

17 av
Ce po
se réti
surtou
vieille
peut.

18 av
consol
ment a
pour s
même

19 av,
nouvez
qui ju
discon
jusqu'à
chanta
agréab
coq ès
répand
de ce s

²⁴ Plu
la danse
le plus
dansée p

²⁵ L'E
1766, L
²⁶ La

tout ce qui s'est passé à Abbeville, ainsi que de la fermeté avec laquelle M. de La Barre a souffert son supplice¹⁰⁸.

7 août 1766. *La Raméide*, poème. On y lit pour épigraphe :

Allez, mes vers, craignez peu les méchants.
On ne les connaît pas chez les honnêtes gens.

Et plus bas : *Inter Ramos* (une vignette) *Lilia fulgent*¹⁰⁹. Cet ouvrage est de M. Rameau, neveu du fameux musicien. Pour en sentir tout l'original, le titre suffit : nous y allons ajouter ceux des divers chants : chant premier, *Mes objections* ; chant second, *La défense du Goût* ; chant troisième, *Suite de mes objections* ; chant quatrième, *Honneur aux Grands, Hommage à l'Amitié* ; chant cinquième et dernier, *Réponse à tout*. Nous n'avons rien à ajouter pour donner une plus haute idée du ridicule et du galimatias d'une pareille œuvre.

8 août 1766. ^{V24}M. de Boufflers, officier, amateur plein de goût et de talents, a dessiné tout nouvellement au château de Ferney le portrait de M. de Voltaire, et l'a gravé en profil dans un ovale de huit pouces de hauteur sur sept de largeur. Cette gravure paraît faite à l'eau-forte et est terminée à la pointe, dans la manière de Rembrandt, avec beaucoup d'art et d'esprit. L'amateur habile a saisi en quelque sorte l'âme et le feu de son modèle ; il l'a représenté d'un air pensif, mais animé, devant son bureau, ayant une main posée sur un papier, et tenant de l'autre une plume et prêt à écrire ce qu'il médite. La tête est coiffée d'un bonnet, sur une grande chevelure. Une ressemblance parfaite, une attitude facile et intéressante, une exécution nette et brillante, un vrai qui se fait sentir, rendent cette estampe très précieuse.

9 août 1766. L'inoculation est un moyen propre à préserver des dangers que la petite vérole naturelle fait courir. Il s'agit de savoir : 1^o Si, quand on a été bien inoculé, on ne court communément plus de risque d'être attaqué de la petite vérole ? 2^o Si la maladie donnée par l'inoculation est beaucoup moins périlleuse que la petite vérole naturelle ?

Voilà ce qui est discuté à fond et démontré avec la dernière évidence, par le Premier rapport en faveur de l'inoculation, lu dans l'assemblée de la

¹⁰⁸ Voltaire écrit un grand nombre de lettres indignées et vibrantes d'émotion après avoir appris l'exécution du chevalier de La Barre, alors qu'il écrivait toujours en sa faveur et croyait encore à sa grâce.

¹⁰⁹ Entre les rameaux fleurissent les lys.

^{V24} Dans BHVP, « M. de B *** ».

ANNÉE 1767

1^{er} janvier 1767. M. le duc de Choiseul ayant été élu premier marguillier d'honneur de Saint-Eustache¹, M. le chevalier de Boufflers lui a adressé ces vers pour étrennes, au nom du curé de cette paroisse :

Toi, que je n'ose encor inviter à confesse,
Et que pourtant dans quatre mois
Je dois attendre à ma grand'messe,
Choiseul, de ton curé daigne écouter la voix,
Et reçois les vœux qu'il t'adresse :
Quoique tu sois grand ouvrier,
Puissé-je ne te voir que rarement à l'œuvre !
De L'Averdy le sage devancier,
Dont l'écu porte une couleuvre,
Et qui fut, comme toi, grand homme et marguillier,
Ce Colbert, qu'aujourd'hui le peuple canonise,
Et qu'autrefois il osa déchirer,
Fit peu d'ordure en mon église,
Avant de s'y faire enterrer².
Je sais fort bien que tes confrères
De Saint-Eustache et de la Cour,
Aimeraient mieux qu'ici tu fisses ton séjour ;
Je sais que maint dévot offre au ciel ses prières
Pour ton salut qui ne t'occupe guère :
Ton vieux curé consent à ne te voir jamais,
Et s'il forme quelques souhaits,
C'est que tu restes à Versailles,
Où par toi le dieu des batailles
Serve longtemps le dieu de paix.
Amen ! Ainsi soit-il. Si pourtant chaque année,
Choiseul, tu pouvais une fois
Quitter le plus chéri des rois
Qui t'a fait son âme damnée,
Viens te montrer en ces saints lieux,

¹ Marguillier : « celui qui a le soin de tout ce qui regarde la Fabrique et l'œuvre d'une Paroisse, ou les affaires d'une confrérie » (*D.Ac.* 62).

² Le tombeau de Colbert (par Coizevox et Tuby) était placé à l'intérieur de l'église Saint-Eustache.

Viens un peu changer d'eau bénite,
Mais surtout retourne bien vite
Exorciser tes envieux !

2 janvier 1767. L'éloquence et la poésie ont célébré les vertus de Louis, dauphin de France. La gravure vient de lui rendre les mêmes hommages dans une estampe allégorique, de la composition du célèbre Cochin. Cette estampe est gravée en manière de crayon par Demarteau, graveur du roi, deux vers d'Ausone rapportés au bas lui servent d'épithaphe³ :

*Nempe quod iniecit secreta modestia velum,
Scinditur et vitæ gloria morte patet.*

La mort est représentée déchirant le voile dont la modestie de M. le Dauphin cherchait à couvrir ses vertus. La sagesse, la vigilance, la justice et les autres vertus de ce prince, occupent le devant de cette composition ingénieuse. L'histoire s'applique à les décrire, et le temps que l'on aperçoit sans sa faux, et ayant les mains enchaînées, indique que ces vertus seront toujours présentes à notre mémoire. Sur un plan plus élevé, l'artiste a exprimé dans les figures allégoriques de la France et de la tendresse, les vifs regrets de la famille royale et de la nation à la mort de ce prince. M. le Dauphin paraît dans cette sorte d'apothéose : son visage est d'une teinte claire, mais faible ; c'est son âme en quelque sorte, son ombre bienheureuse. Il embrasse le Dauphin son fils, et semble l'inspirer. Toute l'ordonnance est éclairée par des rayons de lumière, qui partent d'une gloire, dont les armes du Dauphin occupent le centre. Cette gravure est estimée des connaisseurs.

3 janvier 1767. Il paraît constant que Le Breton et Trial auront la direction de l'Opéra. L'un est connu pour battre la mesure, et par quelques morceaux de musique assez estimés ; le second, musicien assez médiocre, est vivement porté par M. le prince de Conti, de la musique duquel il est. Tous deux sont soutenus par un certain Corbie, autrefois décrotteur, puis laquais, puis valet de chambre, puis colporteur de livres, et insensiblement le favori de M. le duc de Choiseul, à qui ce ministre voudrait faire obtenir cette bonne affaire. Rebel et Francœur ont 15 000 livres de pension ; savoir, le premier 9 000 livres et 6 000 livres pour le second : une partie est réversible sur leurs enfants.

³ Ausone, auteur et poète français en langue latine du IV^e siècle. Les MS fournissent la traduction dans le commentaire de l'estampe.

28 février 1767b. Il paraît un *Essai sur l'origine et l'antiquité des langues*, où l'auteur discute sérieusement si Adam et Ève, dans le jardin d'Eden, avant leur chute, se parlaient par signes, ou bien s'ils employaient leur langage particulier... Il prétend qu'il est évident qu'ils se sont entretenus par signes.

1^{er} mars 1767. Il est des auteurs qui mettent tout à profit. M. Roger, ex-jésuite³⁵, ayant eu une dispute avec le receveur de la capitation, a jugé à propos de donner au public cette contestation. Il en fait une brochure, sous le titre de *Dialogue entre un auteur et un receveur de la capitation*, par Madame D.L.R.

2 mars 1767. M. le chevalier de Boufflers s'est égayé sur le compte de Molé, par les couplets suivants :

Quel est ce gentil animal,
Qui dans ces jours de carnaval
Tourne à Paris toutes les têtes,
Et pour qui l'on donne des fêtes ?
Ce ne peut être que Molet³⁶,
Ou le singe de Nicolet³⁷.

Vous eûtes, éternels badauds,
Vos pantins et vos ramponeaux³⁸ :
Français, vous serez toujours dupes.
Quel autre joujou vous occupe ?
Ce ne peut être que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

^{v5} [De sa nature cependant
Cet animal est impudent.
Mais dans ce siècle de licence
La fortune suit l'insolence,
Et court du logis de Molet
Chez le singe de Nicolet.]

³⁵ Claude Félix Roger (1724-1810), jésuite, fit paraître cette brochure de 35 pages.

³⁶ Nous conservons ici l'orthographe du nom propre utilisée dans toutes les éditions, au lieu de « Molé ». Il avait pris ce nom dans les premières années de sa carrière théâtrale (Ravenel, citant M. Étienne).

³⁷ Voir 23 février 1767.

³⁸ Cabaretier célèbre, voir le 30 janvier 1767.

^{v5} Ce couplet est absent de BnF, présent dans LY et ST.

Il faut le voir sur les genoux
De quelques belles aux yeux doux.
Les charmer par sa gentillesse,
Leur faire cent tours de souplesse,
Ce ne peut être que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

L'animal un peu libertin,
Tombe malade un beau matin :
Voilà tout Paris dans la peine,
On crut voir la mort de Turenne.
Ce n'était pourtant que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

La digne et sublime Clairon,
De la fille d'Agamemnon
A changé l'urne en tirelire,
Et dans la piété qu'elle inspire,
Va partout quêtant pour Molet,
À la Cour, et chez Nicolet.

Généraux, catins, magistrats,
Grands écrivains, pieux prélats,
Femmes de cour bien affligées,
Vont tous lui porter des dragées :
Ce ne peut être que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

Si la mort étendait son deuil
Ou sur Voltaire, ou sur Choiseul,
Paris serait moins en alarmes
Et répandrait bien moins de larmes
Que n'en ferait verser Molet,
Ou le singe de Nicolet.

Peuple, ami des quolibets,
Qui porte toujours des hochets,
Rends grâce à la providence,
Qui, pour amuser ton enfance,
Te conserve aujourd'hui Molet
Et le singe de Nicolet.

3 mars 1767. Dans l'assemblée de la faculté de théologie tenue avant-hier, le syndic de la Faculté a rendu compte du roman politique et moral de

Une gazette politique et une gazette littéraire ; c'est le sieur de ^{v25}Fontanelle, auteur du drame intitulé *La Vestale*, qui préside à cette double entreprise ; on doute qu'elle réussisse¹¹⁵. La multiplicité de ce genre d'ouvrages, circonscrits dans des limites étroites, est cause qu'ils se nuisent réciproquement. Les rédacteurs ne pouvant que se piller à qui mieux mieux ; la première gazette n'offre rien de neuf, sans doute faute de bons correspondants ; et la seconde, rien de piquant, peut-être par le défaut de goût du compositeur ; cette dernière n'est qu'une analyse sèche de livres connus pour la plupart et peu intéressants ; nul fait, nulle anecdote, nul détail sur les théâtres, nulle pièce fugitive.

30 juin 1770. ADD. Logogryphe en charade, adressé à une jolie femme par M. le chevalier de Boufflers :

Vous avez, Madame, la première partie ; j'ai la seconde.
Si vous n'aviez pas la première, je n'aurais pas la seconde.
Si vous saviez à quel point j'ai la seconde, vous m'accorderiez le tout.
Si vous m'accordiez le tout, vous ne pourriez me refuser la première partie.
Si j'avais la première, je ne cesserais d'avoir la seconde, et je n'aurais plus rien à désirer.

Je dois vous dire, pour que vous entendiez mon logogryphe, que la seconde partie est sûrement plus grande en moi que la première ne l'est en vous, et que parmi les personnes plus intimement liées entre elles que je n'ai le bonheur d'être avec vous, la seconde partie diminue à mesure que la première augmente. Il faut aussi que vous sachiez qu'on ne sent pas communément la seconde partie quand la première n'a pas lieu. Il faut cependant excepter un petit nombre de personnes, dont l'attachement est si fort au-dessus du préjugé, que, quoique ennemis jurés de cette première partie, vous pourriez faire naître en eux la seconde, pour peu que vous voulussiez vous y prêter ; quand même vous n'auriez pas la première. C'est un mérite bien rare parmi les personnes qui possèdent cette première partie. Vous serez peut-être fâchée contre moi si vous devinez mon logogryphe : cette première partie, qui fait toute mon ambition, le rend bien facile ; mais j'espère que votre colère n'aura

^{v25} LY : « Fontenelle ».

¹¹⁵ Voir, à ce sujet, la notice de Jacques Wagner dans le *DPI*, n° 507. Dubois-Fontanelle sera en effet le principal rédacteur depuis 1770 jusqu'en 1776 de la *Gazette universelle de Littérature, aux Deux-Ponts* appelée aussi *Gazette des deux-Ponts* quand le prince encouragea une gazette politique.

plus lieu, lorsque vous voudrez bien vous rappeler que mon respect et mon attachement méritent quelque compassion.

1^{er} juillet 1770a. On raconte deux bons mots à l'occasion du lit de justice, car le Français est toujours facétieux : l'un, de M. de Choiseul à M. le Chancelier, qui s'embarrassait en sortant dans les plis de sa robe : *M. le Chancelier*, lui dit ce seigneur en riant, *prenez garde de tomber* ; l'autre, d'un de messieurs qui entendant ronfler la trompette avec laquelle il est d'usage d'annoncer les princes à ces sortes d'assemblées... *Qu'entends-je ? C'est, je crois, la trompette du jugement dernier !*

1^{er} juillet 1770b. J.-J. Rousseau, las de son obscurité et de ne plus occuper le public, s'est rendu dans cette capitale, et s'est présenté, il y a quelques jours, au Café de la Régence, où il s'est bientôt attroupé un monde considérable¹¹⁶. Notre philosophe cynique a soutenu ce petit triomphe avec une grande modestie. Il n'a pas paru effarouché de la multitude de spectateurs, et a mis beaucoup d'aménité dans sa conversation, contre sa coutume. Il n'est plus habillé en Arménien ; il est vêtu comme tout le monde, proprement, mais simplement. On assure qu'il travaille à nous donner un dictionnaire de botanique¹¹⁷.

La publicité que s'est donné l'auteur d'*Émile*, est d'autant plus extraordinaire, qu'il est toujours dans les liens d'un décret de prise de corps à l'occasion de ce livre, et que, dans le cas même où il aurait parole de M. le Procureur général de n'être pas inquiété, comme on l'assure, il ne faut qu'un membre de la compagnie de mauvaise humeur pour le dénoncer au Parlement, s'il ne garde pas plus de réserve dans l'incognito qu'il doit toujours conserver ici¹¹⁸.

2 juillet 1770. On parle d'un *Dialogue des Morts* nouveau. Cette facétie a été faite à l'occasion de la catastrophe de la nuit du 30 au 31 mai, qui n'est rien

¹¹⁶ Rousseau serait arrivé à Paris le 24 juin ; il reprend son logement de la rue Plâtrière, Hôtel St-Esprit. Les *MS* sont très informés et servent de source aux biographes à ce moment de la vie du philosophe.

¹¹⁷ Information précieuse, le *Dictionnaire* ayant été rédigé à une date incertaine : sa préface daterait de 1774, selon Louis J. Courtois. C'est son ami M.-A. Claret de la Tourette qui le lui aurait suggéré, proposition que Rousseau repousse alors (lettre du 26 janvier 1770).

¹¹⁸ Moins amène, la *CL* – « Il a déposé sa peau d'ours avec l'habit arménien, et il est redevenu galant et douxereux » – signale qu'il a été seulement demandé à Rousseau de ne rien imprimer (15 juillet, IX, p. 92).